

EN CAS D'INCIDENTS SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE, QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Signaler à Enedis toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés, etc.)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signaler toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) :

09 726 750 + N° du département

Suivez en temps réel le dépannage sur votre commune sur l'application Enedis à mes côtés



www.enedis.fr

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU